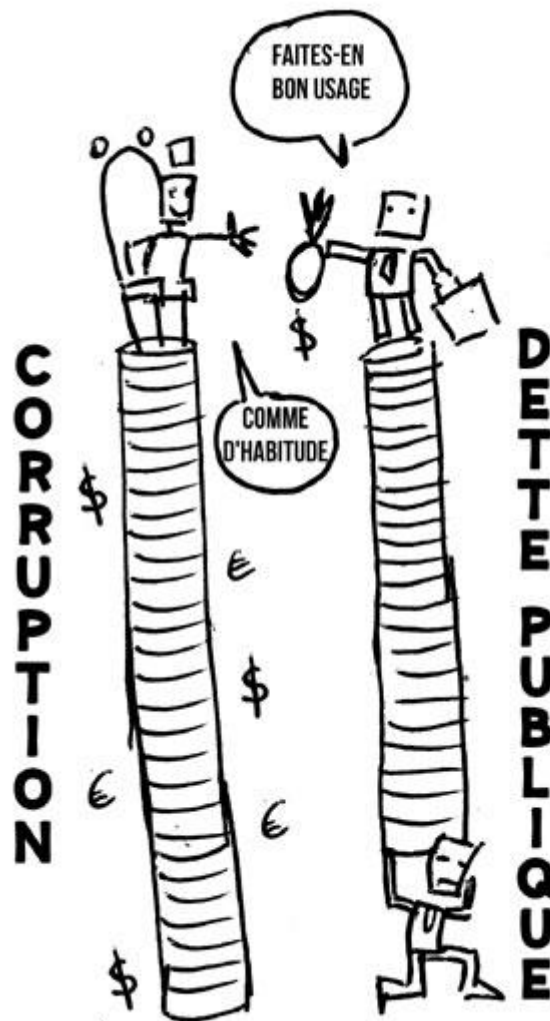


## Le Papergate de la Banque mondiale : un nouveau scandale de corruption classé sans suite ?



Dessin : Titom

Renaud Vivien

Mars 2020

### Pour que la Terre tourne plus JUSTE !



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
CULTURE.BE



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

***Nouveau coup de tonnerre à la Banque mondiale. Le 18 février 2020 sortait une étude commanditée par la banque révélant qu'en moyenne 7,5% de son aide fournie à 22 pays est détournée par les classes dirigeantes<sup>1</sup>. Ce rapport montre que ces dernières placent ensuite cet argent volé dans des paradis fiscaux. Si cette étude met à mal la Banque mondiale au point où cette affaire est baptisée #papergate suite aux tentatives de la direction de censurer cette étude, ce n'est pourtant pas la première fois qu'un rapport démontre que les financements de la Banque mondiale nourrissent la corruption.***

### Corruption et censure

En 1997, un rapport interne de la banque souligne déjà que 20 à 30% des budgets liés au fonds de développement en Indonésie sont détournés<sup>2</sup>. Malgré cette étude, la Banque mondiale a poursuivi ses prêts à l'Indonésie. Un autre exemple similaire concerne le Zaïre (devenue République démocratique du Congo) avec le rapport « Blumenthal ». Alors que ce dernier souligne que la corruption est « érigée comme système caractéristique du Zaïre », les prêts à Mobutu ont continué jusqu'à la fin de la Guerre froide<sup>3</sup>.

Cette nouvelle étude n'est pas non plus la première à faire l'objet d'une tentative de censure par la direction de la Banque mondiale, qui ne rate pourtant jamais une occasion pour donner aux Etats des leçons de « bonne gouvernance ». Fort heureusement, des journalistes ont révélé des rapports internes à la banque dont ceux du Département d'intégrité institutionnelle, un organe chargé d'enquêter sur les fraudes dans les programmes financés par la banque. Un rapport de 2005 mettait, par exemple, en cause la responsabilité de la Banque mondiale dans le financement d'un projet de santé en Inde où se mêlent corruption sur des hauts fonctionnaires indiens, cartel d'entreprises pharmaceutiques, présentation de faux certificats et médicaments de mauvaise qualité<sup>4</sup>.

### Ignorance et falsification des données

Face aux rapports compromettants, une autre stratégie utilisée par la direction de la Banque mondiale consiste à ignorer leurs conclusions ou à falsifier les données. C'est ce qui est arrivé en 2010 lorsque trois chercheurs marocains ont constaté que des fonctionnaires de la Banque mondiale avaient falsifié des données d'une étude qu'ils avaient réalisée sur l'agriculture<sup>5</sup>. Plus récemment, l'ancien chef économiste de la Banque mondiale avouait en 2018 que les indicateurs du rapport annuel de la banque sur le « climat des affaires » appelé « Doing Business » avaient été modifiés pour des motivations politiques afin d'abaisser la note du Chili dans ce classement.

---

<sup>1</sup>Cette étude est disponible à : <https://www.nielsjohannesen.net/wp-content/uploads/AJR2020-WBWP.pdf>

<sup>2</sup>Banque mondiale, Summary of RSI Staff Views Regarding the Problem of 'Leakage' from the World Bank Project Budget, Août 1997.

<sup>3</sup>Voir l'ouvrage d'Éric Toussaint, *Banque mondiale, le Coup d'Etat permanent*, CADTM-Syllepse, Liège-Paris, 2006.

<sup>4</sup>Ce projet est appelé « Reproductive and Child Health Project I ».

<sup>5</sup>Ce programme est appelé « RuralStruc ».

Le rapport « Doing Business » évalue et classe les Etats membres de la Banque mondiale, y compris la Belgique, en fonction de la facilité à y « faire des affaires<sup>6</sup> ». Dans l'édition 2020, on retrouve à la deuxième et troisième place du classement Singapour et Hong Kong<sup>7</sup>. Or, tous deux sont justement épinglés dans *le #papergate* comme étant des paradis fiscaux où les élites corrompues dissimulent l'aide détournée.

### **#Papergate : la partie émergée de l'iceberg**

L'étude se limite à quelques pays principalement africains et ne fait que retracer l'aide détournée qui a été déposée directement sur des comptes étrangers. Se faisant, l'étude ne rend pas compte de l'argent qui est placé sur des comptes étrangers après avoir transité par des intermédiaires financiers, ni de l'argent détourné qui ne se retrouve pas sur ces comptes.

De plus, l'étude ne s'intéresse pas à l'évasion fiscale par les entreprises privées qui sont financées par la Banque mondiale. Or, les sommes en jeu sont considérables. Le Fonds monétaire international (FMI) estime le montant annuel de l'évasion fiscale à plus de 200 milliards de dollars dans les pays dits « en développement », soit davantage que le montant total de l'aide publique au développement.

En plus de l'aspect financier, il faut s'interroger sur les retombées économiques et sociales des projets du secteur privé financé par la banque pour les populations. Or, plusieurs rapports de la banque indiquent qu'en dépit de ses procédures internes de sauvegarde environnementales et sociales, « *la supervision de ces projets était souvent peu ou non documentée, que l'application des mesures de protection ne faisait pas l'objet du suivi nécessaire et que le risque élevé de certains projets pour les populations environnantes n'avait pas été suffisamment évalué<sup>8</sup>* ». Pour preuve, entre 2004 et 2015, 3,4 millions de personnes ont été affectées par les projets financés par la Banque mondiale, expulsées de leurs logements, de leurs terres ou privées de leurs sources de revenus<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup>Dans le secteur de l'agriculture, il existe un autre rapport de la Banque mondiale appelé « Enabling the Business of Agriculture (EBA) ». Dans ce rapport annuel, la banque recommande par exemple aux États de déréglementer l'importation d'engrais chimiques ainsi que la production et la commercialisation de semences industrielles. Sur la base d'un nouvel indicateur foncier apparu en 2017, la Banque mondiale recommande même des réformes facilitant les accaparements de terre par le secteur privé comme celles de vendre au plus offrant (via une mise aux enchères) les terres publiques (telles que les parcs, les réserves naturelles ou encore les forêts) et transformer les terres en actifs financiers. Voir Renaud Vivien (EF), *Pourquoi Banque mondiale et agroécologie ne font pas bon ménage*, 2019. <https://www.entraide.be/pourquoi-banque-mondiale-et-agroecologie-ne-font-pas-menage>

<sup>7</sup>Lire ce rapport : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/32436/9781464814402.pdf>  
Notons également que dans ce rapport, la Banque mondiale met en évidence les effets positifs des réglementations facilitant les licenciements. La banque conclut, en effet, aux termes d'une étude de cas, que les restrictions en matière de licenciement nuisent aux entreprises ainsi qu'à l'emploi des jeunes (page 15 du rapport *Doing Business 2020*).

<sup>8</sup>Avis du Conseil consultatif sur la cohérence des politiques, *Le mandat de la Belgique au sein de la Banque mondiale*, 2015.

<sup>9</sup>ICIJ, *How the World Bank Broke Its Promise to Protect the Poor*, 2015.

## #Papergate et après ?

Pour que *ce #Papergate* ne soit pas un scandale de plus effacé par le prochain, les pouvoirs publics, dont la Belgique qui siège dans le groupe détenant le plus de droits de vote au sein de la Banque mondiale<sup>10</sup>, doivent agir immédiatement à trois niveaux.

D'abord, en coopérant pour faciliter la restitution aux populations de l'aide détournée et en auditant les projets financés par la Banque mondiale, en vue d'annuler les dettes illégales et illégitimes léguées par ces projets.

Par souci de cohérence et de justice sociale, il faut ensuite mettre un terme aux recommandations politiques de la Banque mondiale qui encouragent l'évasion fiscale à commencer par l'arrêt du rapport « Doing Business ».

Face à l'échec patent de ses procédures internes et de ses organes de contrôle, la Banque mondiale doit enfin rendre des comptes devant la justice pour les détournements et les violations de droits humains dont elles se seraient rendues complices. Opposer son immunité, comme elle le fait à chaque fois qu'elle est poursuivie devant des tribunaux est un privilège qui n'est pas tenable en plus d'être un déni de justice pour les victimes<sup>11</sup>.

Suite à la publication d'une version courte de cette analyse sous forme de carte blanche dans le quotidien belge *Le Soir* le 27 février 2020<sup>12</sup>, deux députés fédéraux ECOLO-GROEN (Séverine de Laveleye et Wouter De Vriendt) ont demandé officiellement à la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants d'organiser une audition de la représentante de la Belgique à la Banque mondiale.

*Entraide et Fraternité* se félicite de cette initiative parlementaire consistant à demander des comptes aux personnes qui représentent la Belgique au sein de la Banque mondiale. Rappelons que la Banque mondiale est la première partenaire multilatérale de la Belgique. Rien qu'entre 2010 et 2018, c'est près de 750 millions d'euros qui ont été versés par la Belgique à la Banque mondiale<sup>13</sup>. Or, le Parlement fédéral n'est que très partiellement informé de la politique belge au sein de cette organisation. En résumé, nous ne savons pas précisément ce que fait la BM avec notre argent public !

<sup>10</sup>La Belgique siège, aux côtés de 8 autres pays européens, dans le groupe présidé par l'Autriche. Ce groupe dispose de 4,87 % de droits de vote à la BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement). Tout changement d'envergure au sein de la Banque mondiale nécessite l'adhésion d'au moins 85 % des droits de vote. Avec plus de 15 %, les Etats-Unis détiennent de facto un droit de veto. En additionnant leurs droits de vote respectifs, les pays de l'Union européenne pourraient également réunir un minimum de 15 %. L'ensemble de la répartition est disponible à cette adresse :

<http://pubdocs.worldbank.org/en/329671541106474760/IBRDEDSVotingTable.pdf>

<sup>11</sup>C'est ce que la Banque mondiale a encore fait dans un procès en cours se déroulant aux Etats-Unis l'opposant à des paysans et des pêcheurs indiens. Plus d'infos sur : <http://www.cadtm.org/The-US-Supreme-Court-Judgment-A-Challenge-to-World-Bank-s-unfettered-immunity>

<sup>12</sup><https://plus.lesoir.be/283145/article/2020-02-27/papergate-vers-un-nouveau-scandale-de-corruption-classe-sans-suite>

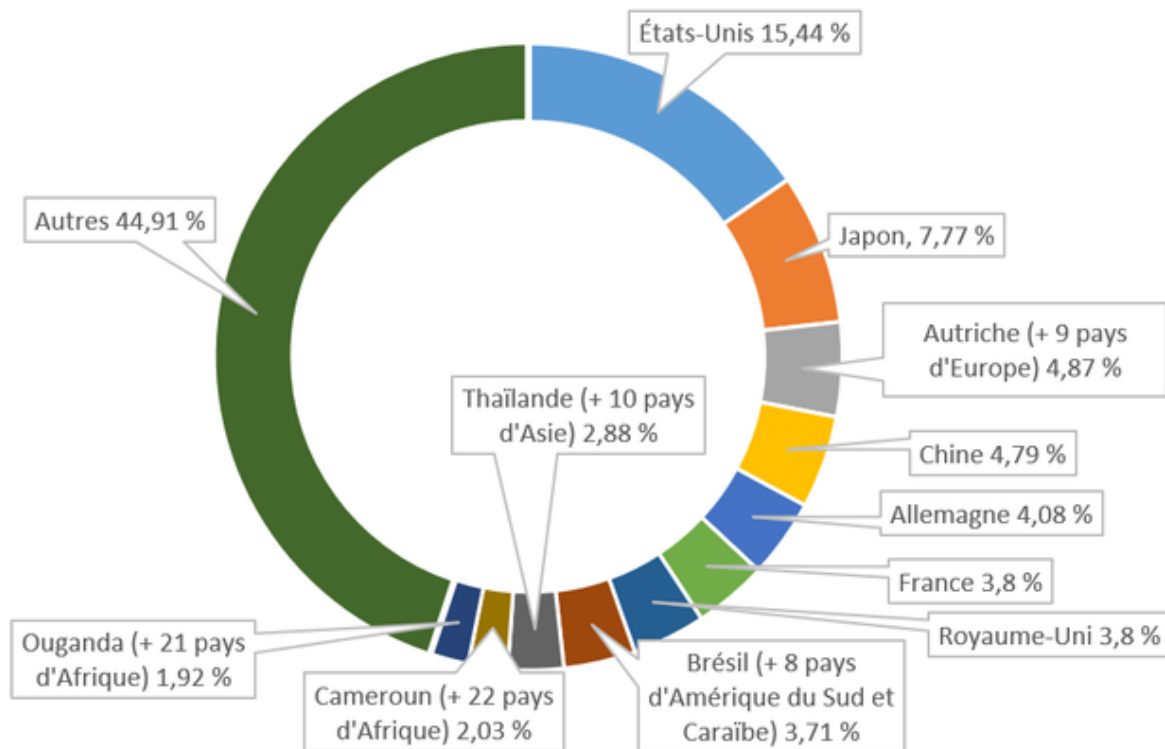
<sup>13</sup>CNCD-11.11.11, *Rapport 2019 sur l'aide belge au développement*, p. 22.

### La Banque mondiale en bref :

Créée en 1944, sa mission officielle est «de mettre fin à l'extrême pauvreté dans le monde» en prêtant notamment aux pays en développement, à condition qu'ils appliquent les politiques néo-libérales décidées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). La Banque mondiale finance aussi directement des entreprises privées accusées d'accaparements de terres, d'arrestations arbitraires, voire même de meurtres<sup>14</sup>.

Contrairement à l'Assemblée générale de l'ONU où chaque pays possède une seule voix, la prise de décision au sein de la Banque mondiale repose sur la règle « 1 \$US = 1 voix ». Ce système anti-démocratique confère un droit de veto aux Etats-Unis qui peuvent, à eux seuls, bloquer toute réforme.

**Droits de vote des administrateurs à la BIRD (janvier 2020)**



<sup>14</sup>Antonio Gambini (CNCD-11.11.11), *Comment la Banque mondiale finance le massacre de dizaines de paysans*, 2014. <https://www.cncd.be/Comment-la-Banque-mondiale-finance>